RIASEC : Rs

A1511
GARDIEN / GARDIENNE D'ANIMAUX

Autres emplois décrits

- Garde d'animaux de compagnie - Pet sitter
- Gardien / Gardienne d'animaux de compagnie
- Gardien / Gardienne de chenil

Définition

Le Gardien d'animaux s'occupe des animaux de compagnie en l'absence de leurs propriétaires.

- Surveille et prend soin des animaux dans leur environnement, à son domicile ou dans un chenil
- Nourrit les animaux et s'assure que leurs besoins alimentaires spécifiques soient respectés
- Maintient la propreté des installations et des espaces de vie des animaux
- Observe le comportement des animaux et rapporte toute évolution au propriétaire ou au vétérinaire
- Peut administrer des traitements prescrits par un vétérinaire

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec un certificat de capacité des animaux de compagnie d'espèces domestiques.
Les chenils ou une pensions animalières doivent posséder des installations conformes à la réglementation en vigueur.

Certifications et diplômes :

- Exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques
- Certificat d'études techniques de l'animal de compagnie d'espèce domestique option chats et petits mammifères familiers
- Certificat d'études techniques de l'animal de compagnie d'espèce domestique option chien

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Management, Social, Soin

- Réaliser les soins d'hygiène et de confort des animaux
- Nourrir les animaux en respectant les régimes spécifiques
- Promener des animaux domestiques
- Respecter le bien-être animal

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Entretenir l'espace de vie d'un animal

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Expliquer les procédures et répondre aux questions des propriétaires d'animaux

Savoir-faire secondaires

Management, Social, Soin

- Préparer et distribuer les rations alimentaires aux animaux
- Sortir l'animal dans un espace extérieur
- Organiser des activités ludiques pour les animaux
- Mettre en œuvre des actions d'éducation ou de dressage des animaux lors des activités quotidiennes
- Evaluer le comportement et l'état de santé d'un animal
- Administrer des produits vétérinaires
- Manipuler des animaux
- Sensibiliser au bien-être animal
- Optimiser les espaces de vie pour le confort animal
- Accueillir et rassurer les personnes accueillies
- Conseiller le propriétaire sur l'alimentation, l'exercice, l'environnement, pour maintenir la santé et le bien-être de l'animal

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Identifier un animal malade et informer les acteurs concernés (propriétaire, vétérinaire, ...)

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Nettoyer les enclos des animaux
- Gérer les stocks de nourriture et distribuer les aliments

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Assurer la sécurité des animaux lors des promenades
- Réaliser la facturation
- Assurer la gestion administrative et financière d'une activité

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Communiquer avec les propriétaires d'animaux
- S'adapter à son interlocuteur

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-être professionnels

- Faire preuve d'autonomie
- Etre force de proposition
- Etre ouvert aux changements

Savoirs

Domaines d'expertise

- **Comportements animaliers**
- Nutrition animale
- Pathologies animales
- **Soins aux animaux**
- Zoologie

Techniques professionnelles

- Techniques d'approche et de manipulation des animaux
- **Techniques de nettoyage des cages**
- Techniques de premiers secours vétérinaires

Produits, outils et matières

- Animaux domestiques

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Au domicile de l'intervenant
- Au domicile d'un particulier
- Déplacements professionnels
- En environnement allergène
- En extérieur
- Travail avec des animaux

Horaires et durée du travail

- Travail les week-ends et jours fériés

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Travailleur indépendant

Secteurs d'activité

- Service à la personne
- Santé